MAROL'INFOS

BULLETIN D'INFORMATION - N°171– AOUT/SEPTEMBRE 2022



LE MOT DU MAIRE

Sa présence sur la commune ne vous aura sans doute pas échappé : Marolles peut désormais compter sur son nouveau chef de service de police municipale, Céline Grandidier. C'est durant un stage en août qu'elle a pu découvrir notre village, accompagnée de Jérémy que je remercie encore pour cette belle initiative.

Mme Grandidier, comme son prédécesseur, aura pour mission de faire respecter les arrêtés, de constater divers types d'infractions et de verbaliser les incivilités. Elle aura également pour rôle de maintenir la sécurité sur la voie publique et de veiller à la tranquillité de nos quartiers. N'hésitez pas à venir à sa rencontre ou à la solliciter si besoin.

Je profite de cet Edito pour rappeler un point essentiel : en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, et en l'absence de notre policière municipale, si la situation l'exige, contactez le 17.

Le Maire
Julien Poireau

DANS CE NUMÉRO



Forum des associations : p 3



Journée du Patrimoine: p 6



Associations : p 5 et 7

Le Maire débute la séance par la présentation du rapport annuel « Prix et qualité du service public de l'eau potable ». Le document, entre autres informations, souligne une amélioration du rendement des réseaux de distribution grâce notamment à une réduction des pertes. En outre, le prix d'une facture moyenne pour 120 m3 (correspondant à la consommation annuelle d'un foyer de 4 personnes) a connu une baisse sensible entre 2021 et 2022. La qualité de l'eau distribuée a été contrôlée par l'ARS. Une seule non-conformité est à déplorer sur l'ensemble de la Communauté de Communes.

Délibération relative au temps de travail et fixant les cycles de travail

Après avoir rappelé la nécessité de délibérer en faveur de l'application des 1607 heures, déjà en vigueur depuis de nombreuses années sur la commune, le Maire expose les modalités de réalisation de la journée de solidarité. Les membres du conseil approuvent à l'unanimité.

Délibération instituant une indemnité d'administration et de technicité

Le Maire, après avoir rappelé la délibération portant création d'un poste de Chef de service de police municipale, informe les membres du conseil qu'une Indemnité d'Administration et de Technicité doit être votée. Il est proposé que le coefficient multiplicateur soit égal au maximum à 8 fois le taux de base. Le Maire pourra librement attribuer ce coefficient aux postes concernés dans la limite des crédits disponibles. Après délibération, la décision est approuvée à l'unanimité.

Délibération autorisant le maire à prescrire la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme.

Un projet de création d'une unité de production hydroélectrique présenté conjointement par Voies Navigables de France et la Société Total Energies implique une mise en compatibilité du PLU pour la zone concernée. Ce projet permettra la production de 6100 MWh / an soit la consommation spécifique de 4880 habitants. À l'unanimité, les membres du conseil autorisent le maire à engager une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires.

Création d'un poste de secrétaire de mairie

Dans le cadre de la Période Préparatoire au Reclassement d'un agent, le conseil est invité à délibérer pour la création d'un poste de secrétaire de mairie. La proposition est approuvée à l'unanimité.

Informations diverses

Mme Honderlik rappelle que le traditionnel repas des aînés aura lieu le 15 octobre. Sur un tout autre sujet, elle informe qu'un logement social s'est libéré. Trois noms ont été proposés. Toute personne souhaitant bénéficier d'un tel logement doit faire une demande de numéro unique et le transmettre au CCAS.

M. Paviot informe les membres du conseil que les travaux d'étanchéité du pont semblent progresser. La date de réouverture sera confirmée dans les jours à venir.

M. Paviot rappelle le déroulement des journées européennes du patrimoine : après la visite de l'église, une balade le long du chemin des îles s'est conclue dans un parc où un goûter était offert à la quarantaine de participants. Le soir, un pique-nique en blanc a rassemblé une soixantaine de personnes. Une visite du clocher avec saynète était proposée aux convives. Il convient de remercier les organisateurs, les jeunes acteurs et la famille Savourat qui a ouvert les portes de sa ferme pour l'occasion.

M. le Maire rappelle que les problèmes d'installation de fibre doivent être signalés à la mairie. Ils seront ensuite transmis à la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

Mme Honderlik appelle à la plus grande vigilance quant aux propositions émanant de prétendus fournisseurs d'énergies. Les démarchages téléphoniques risquent en effet de se multiplier en ces temps de crise. Un message sera communiqué via le Marol' infos.

Mme Lecoustre informe le conseil que suite au nettoyage de la départementale 411, la voie de décélération permettant l'accès au parc de St Donain est difficilement praticable. Les véhicules, même à basse vitesse, dérapent sur les graviers qui se sont accumulés. Il conviendrait donc de contacter les services du Département afin d'y remédier.

Séance levée à 22h30, prochain conseil le 27/10/2022

FORUM DES ASSOCIATIONS



Le Forum Associatif du dimanche 4 septembre organisé par la mairie en collaboration avec l'A.S.Marolles, a été une fois de plus une réussite. Les bénévoles des nombreuses associations présentes ont été ravis d'accueillir un public familial venu rechercher une activité sportive ou culturelle.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la mise en place de ce forum.

Vous pouvez retrouver toutes les informations nécessaires sur les associations Marollaises sur le site de la mairie : ***www.marolles-sur-seine.fr***







AIDE À LA LECTURE ET AUX DEVOIRS

L'équipe de bénévoles présente depuis de nombreuses années auprès des enfants a désormais déménagé de la maison pour tous dans les anciens locaux du médecin, afin de faciliter l'accès direct des enfants de l'école à la salle de l'aide à la lecture et aux devoirs.

Les bénévoles accompagnent gratuitement dans leurs devoirs les enfants de l'école élémentaire les mardis et jeudis de 17h00 à 18h00.

Les cours ont débuté le mardi 4 octobre 2022.

Il est encore temps d'inscrire vos enfants.



TRAVAUX

Les impasses route de Bray

Suite aux violents orages de ces derniers mois, les riverains des impasses situées route de Bray au niveau de l'arrêt de bus subissaient régulièrement des inondations de leurs sous-sols.

Les puisards de ce lotissement du début des années 70 n'avaient pas été dimensionnés correctement à l'époque. Et si les voiries de Marolles sont du ressort de la Communauté de Communes, ces deux impasses ne desservant que quatre riverains sont restées dans le domaine communal.

Aussi, la municipalité a-t-elle entrepris de faire réaliser par l'entreprise GEAE Bâtiment ces travaux nécessaires qui se sont déroulés les 26 et 27 septembre 2022.





Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme

MAROLLES AU FIL DES RUES

Le chemin des Îles

Le chemin des îles constitue une promenade très prisée des Marollais. Il s'étire entre les jardins des constructions de la rue Basse, depuis l'arrière de la grosse ferme dite du village jusqu'au bas de la rue Neuve.

Mais le regard peut se porter partout, aucune île à l'horizon. D'où peut donc bien venir ce nom ?

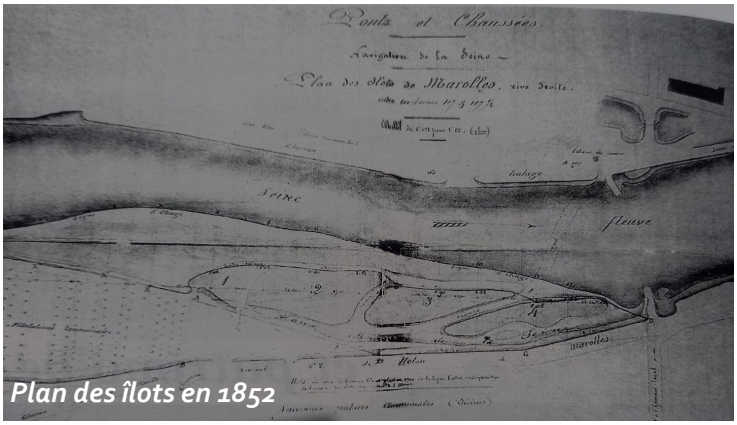
Il faut savoir que le paysage a été considérablement modifié lors de la construction du canal et de l'écluse en 1897.

Auparavant, il y avait des mares qui permettaient aux troupeaux de s'abreuver et aux lavandières de taper du battoir. Celles-ci ont été remplacées par le ru, dont l'eau qui l'alimente vient du canal au niveau de la rue du Bois Moine et le rejoint à nouveau après l'écluse.





Et en amont du pont actuel, se situaient quatre îlots domaniaux séparés de la rive droite de la Seine par un bras mort. Ces îlots faisaient l'objet d'une adjudication régulière pour le pacage ce qui permettait leur entretien.



Plan des îlots en 1852

A partir de 1995, le conseil municipal décide d'aménager le terrain situé entre le pont et la rue du Bois Moine qui était plus ou moins en friche pour en faire un joli parc paysager. Après appel d'offres d'architectes paysagistes et la recherche de financements, le jardin des Îles est inauguré le 4 septembre 1999. Un élégant pont romantique en bois remplace l'antique planche brinquebalante qui permettait de franchir le ru.

Ainsi, si les îles de la Seine ont disparu depuis un siècle et demi, leur souvenir reste présent par les noms de « chemin des Îles » et « Jardin des Îles ».

Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme



COMITÉ DES FÊTES

C'est la rentrée !

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances et que vous êtes prêts à nous retrouver !
Malheureusement, nous avons dû annuler la bourse multimédias faute de participants. Cela n'aurait été bénéfique ni pour les exposants, ni pour les visiteurs.
Notez nos prochains rendez-vous :

Samedi 8 octobre	**Concours de belote** *1 lot garanti par personne*
Vendredi 18 novembre	**Apéritif « Beaujolais Nouveau »** *Venez fêter le beaujolais nouveau avec cochonnailles et fromages*
Samedi 26 novembre	**Noël des enfants** *Un spectacle avec chants, danses qui ravira vos enfants. Et bien sûr, bien avant l'heure, la visite du Père Noël*
Dimanche 27 novembre	**Marché de Noël** *Venez trouver vos cadeaux de Noël*
Samedi 31 décembre	**Réveillon Saint Sylvestre** *Un dîner de fêtes avec plumes et paillettes pour fêter la nouvelle année !*
Fin mars 2023	**Soirée dansante « Années 80 »**
Mi-mai	**Brocante à la salle des fêtes**

Vous prévoyez un mariage, un anniversaire, une fête de famille ? Nous pouvons vous louer toute votre vaisselle. N'hésitez pas à vous renseigner !

À bientôt
L'équipe du Comité des Fêtes

A.S.M HANDBALL

Ouverture d'un cours Eveil au sport

Nous sommes heureux d'ouvrir un cours d'éveil aux activités sportives pour nos petits bouts de choux de 18 mois à 2 ans !!! Au programme, motricité à travers des jeux de balles, parcours, etc…

Le cours de 45minutes se déroule le samedi matin de 10h à 10h45 au Dojo de Marolles sur seine.

Pour tous renseignements appelez David au 06.77.13.48.11

Attention le cours est limité à 8 places.




ASSOCIATION SPORTIVE DE MAROLLES

Section ELAN SPORTIF

Gym – step – Danse-
Fitness - Cardio

Reprise le 05 Septembre 2022

Alors inscrivez-vous

DANS LE GYMNASE

LUNDI 19h00 à 20h00 : RENFORCEMENT MUSCULAIRE :
MERCREDI 19h30 à 20h30 : STEP (Matériel fourni)
JEUDI 9h00 à 10h00 : RENFORCEMENT MUSCULAIRE
VENDREDI 19h00 à 20h00 : DANSE, FITNESS, CARDIO

Pour tous renseignements complémentaires, contacter les membres du bureau de l'Association

Céline (Présidente) au 06.61.06.44.83 ou chauviere.celine@gmail.com

(Matériel fourni pour tous les cours, il faudra juste penser à ramener une serviette et une paire de baskets propre et une bouteille d'eau 😉)

Pour les inscriptions présence au forum associatif le dimanche 04 septembre 2022 au gymnase de Marolles sur seine, ou inscription sur place pendant les heures de cours

COTISATION ANNUELLE FORFAITAIRE :
= 120 € → Adulte = 90 € → Ados de 15 à 18 ans
L'inscription annuelle est pour assister à tous les cours de la semaine
Possibilité d'assister et d'essayer gratuitement le premier cours

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2022

Un franc succès !

Pour les journées Européennes du Patrimoine 2022 dont le thème était « le Patrimoine durable », l'association des Amis du Patrimoine de Marolles-sur-Seine avait concocté un programme chargé centré sur l'après-midi et la soirée du samedi 17 septembre.

A 15 heures, visite commentée de l'église et de ses abords avec un focus sur le mobilier qu'elle contient.

A 16 heures 30, balade dans les rues pour découvrir notamment les deux maisons de maîtres des bords de Seine. Un goûter était offert dans le parc du château ayant abrité le peintre Paul Prosper Tillier à la fin du XIX siècle.





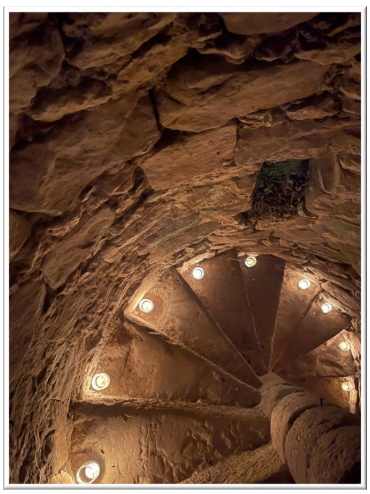


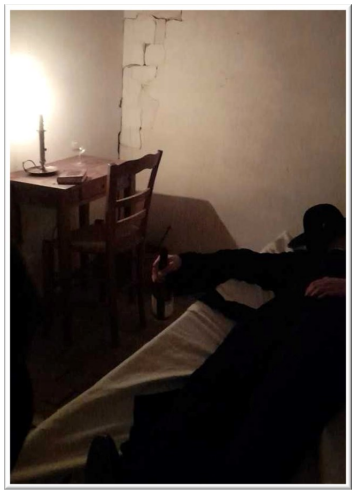












A 19 heures, pique-nique en blanc dans la grange du XVII siècle de la ferme du village au son de l'accordéon de Victor. A la tombée de la nuit, montée au clocher éclairée aux chandelles. Dans le clocher, une petite troupe amateure attendait les visiteurs pour leur faire découvrir la chambre du bedeau ou le mécanisme de l'horloge grâce à une animation théâtrale. Le clocher retentissait de rires !

Une vingtaine de personnes étaient présentes à l'église, une quarantaine à la balade et quarante-neuf au pique-nique.

Merci à tous les bénévoles de l'association pour leur implication, à Maxime, Romain, Tetau et François pour l'animation théâtrale, à Messieurs Gloron pour avoir ouvert leurs propriétés et à la famille Savourat pour le prêt de la grange.

Une initiative à renouveler.

A.S.M TAI CHI/YOGA

Reprise des activités



TAI CHI

Aucun matériel, pas de lieu spécifique, juste un endroit calme.

Pas besoin d'être un grand sportif, aucune limite d'âge.

Patience, régularité et persévérance sont les maîtres-mots du TAI CHI.

Venez nous rejoindre, vous avez droit à 2 cours d'essai gratuits :

Au foyer rural (FR) ou à la salle des fêtes (SDF) à partir du 12 septembre 2022

Lundi 18h – 19h Débutant *(Salle Festive FR)*
Lundi 18h – 19h Intermédiaire *(SDF)*
Lundi 19h15 – 20h15 Intermédiaire Confirmé *(Salle Festive FR)*
Mardi 10h – 11h Intermédiaire *(SDF)*
Mardi 11h15 – 12h15 Intermédiaire Confirmé *(SDF)*
Mardi 18h15 – 19h15 Intermédiaire Confirmé *(Salle Festive FR)*
Mardi 19h15 – 20h15 Tai Chi Musculation *(Salle Festive FR)*
Jeudi 9h – 10h Body ball *(SDF)*
Jeudi 10h15 – 11h15 Intermédiaire *(SDF)*
Jeudi 11h30 – 12h30 Débutant Intermédiaire *(SDF)*

La cotisation pour la saison 2022-2023 (34 cours d'1 heure) est de 120 € payable en une, deux ou trois fois.

La section TAI CHI de l'ASM propose aussi des cours de



YOGA

Adeline pratique et enseigne une multitude de yoga : le Vinyasa flow, l'Hatha, le Yin ou encore l'Ashtanga.

C'est dans ces différentes inspirations qu'elle pioche pour vous proposer des cours de yoga à la fois doux et dynamiques.

Différentes variantes sont proposées pour chacune des postures travaillées afin de s'adapter à la multiplicité des corps et de rendre la pratique posturale du yoga accessible au plus grand nombre.

Venez la retrouver au foyer rural, à partir du 15 septembre 2022,

le jeudi 17h30 / 19h Yoga doux pour tous les âges
ou le jeudi 19h30/21h Yoga (plus!) dynamique

La cotisation est de 201 € pour la saison 2022-203 (34 cours d'1h30), payable en une, deux ou trois fois, avec aussi 2 cours d'essai gratuits.

STOP AUX DECHETS

Jeter des détritus depuis la fenêtre de sa voiture est interdit mais abandonner des ordures ménagères dans les poubelles installées le long des routes, sur les aires de stationnement… l'est également !

A titre d'exemple, le Département du Loiret a dépensé 525000€ pour le nettoyage des bas-côtés des routes loirétaines en 2021. Cela représente 190 tonnes de déchets ramassés, soit 52 kilogrammes par kilomètre de routes !

Sources de pollution visuelle, ces immondices constituent un véritable danger pour les autres automobilistes (imaginez une bâche s'envolant d'une remorque et atterrissant sur le parebrise de la voiture qui la suit) mais aussi pour l'environnement.

Alors, agissons tous ensemble pour la planète.



Un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et déclencher des incendies.



Un chewing-gum met 5 ans à disparaître.



Une canette met 10 ans à se décomposer.



Il faut entre 100 et 1000 ans aux plastiques, polystyrène et autres matériaux de synthèse pour se désagréger.



Le verre peut résister plus de 4000 ans (et également déclencher des incendies).

STAGES MULTISPORTS OCTOBRE 2022

But du stage : Découverte et pratique de plusieurs sports.

Encadrement : Un éducateur diplômé ayant une expérience multisports
Assisté de 2 étudiants en formation BPJEPS

Durée et dates : 5 demies journées, du Lundi 24 au Vendredi 28 Octobre

Tranche d'âge : Groupe des « Petits » de 4 ans à moins de 8 ans
Groupe des « Grands » de 8 ans à moins de 12 ans

Horaires : Petits - le matin de 9 h 30 à 12 h
Grands - l'après midi de 14 h à 16 h 30

Nombre de participants : De 8 à 15 enfants par groupe

Activités proposées : (pouvant être modifiées selon la météo)

Sports co. (Foot – Basket – Hand)	Gymnase ou Stade
Jeux de raquettes	Gymnase ou Stade
Initiation Cirque	Gymnase
VTT ou Course d'orientation	Stade ou Circuit
Jeux traditionnels	Gymnase ou Stade

Participation demandée : **Forfait 5 jours : 35 €**
Paiement à l'inscription - Chèques Vacances et Coupons Sport acceptés

Renseignements complémentaires et inscriptions jusqu'au
Mardi 18 octobre 2022, dans la limite des places disponibles, auprès de :

- Patrick LE FLOC'H Tél : 07 77 36 32 66
5, allée Louis Braille – MAROLLES SUR SEINE

Voir bulletin au verso

Association Sportive de Marolles

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique



SAMEDI 05 NOVEMBRE 2022

De 14h à 17h :
Jeux en famille et démonstrations

De 18h30 jusqu'au bout de la nuit :
Tournois Ado et Adultes de Basket, de Handball et de Football

Inscriptions et informations complémentaires auprès de :
Patrick LE FLOC'H - 07 77 36 32 66





Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Julien POIREAU **Commission Communication :** Adeline FARGE, Stéphanie BOUSSAHA, Laurie LECOUSTRE, Isabelle CEVERO, Véronique LAURIÉ, Christelle SAVOURAT, David AMATO **Réalisation :** Montereau-Impression, 63 av du Général de Gaulle, 77130 Montereau (850 exemplaires)